

BOURSE DE TORONTO

AVIS DE MODIFICATION D'ORDRE ADMINISTRATIF DES RÈGLES DE LA BOURSE DE TORONTO GUIDE À L'INTENTION DES SOCIÉTÉS DE LA TSX

Introduction

Suivant le processus d'examen et d'approbation des règles et de l'information contenue à l'Annexe 21-101A1 (le « **protocole** »), la Bourse de Toronto (la « **TSX** ») a adopté, et la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (la « **CVMO** ») a approuvé, des modifications d'ordre administratif (les « modifications ») touchant les parties I, III, IV, VI et IX, l'Annexe H – Formulaire de déclaration des sociétés – Formulaire de déclaration des sociétés à la TSX — Guide de l'utilisateur, la Demande d'inscription initiale et la convention d'inscription à la Bourse de Toronto ainsi que divers autres formulaires de déclaration des sociétés de la TSX, du Guide à l'intention des sociétés de la TSX (le « **guide** »). Ces modifications sont d'ordre administratif aux termes du protocole et n'ont donc pas été publiées aux fins de sollicitation de commentaires. La CVMO ne conteste pas la classification des modifications en tant que modifications d'ordre administratif. Cet avis de modifications d'ordre administratif du guide sera publié séparément sur le site Web de la CVMO le 25 novembre 2021. Conformément à la section 5 du protocole, la TSX a obtenu une dispense de la CVMO relativement à la date d'entrée en vigueur des modifications telle que désignée par la TSX.

Résumé et justification des modifications qui ne sont pas d'intérêt public

	Section du guide	Modification	Justification
1.	Partie I – Introduction – Interprétation	Remplacement des références à « TSX SecureFile » par « TMX LINX ».	<p>À compter du 19 novembre 2021, TSX SecureFile, la plateforme sur laquelle les émetteurs inscrits à la TSX déposent actuellement certains formulaires de déclaration de la TSX et font d'autres soumissions à la TSX, sera mise hors service et remplacée par TMX LINX.</p> <p>TMX LINX est un portail centralisé permettant aux émetteurs inscrits à la TSX et aux autres parties prenantes d'interagir avec la TSX. Au moyen de ce guichet unique, les émetteurs inscrits à la TSX et leurs conseillers peuvent déposer des documents et suivre en transparence l'évolution complète de leurs opérations.</p> <p>Cette plateforme Web conviviale permet aux émetteurs inscrits à la TSX et à leurs conseillers juridiques de gérer les soumissions, de</p>

	Section du guide	Modification	Justification
			transmettre et de recevoir des documents et de communiquer avec la TSX de manière hautement sécurisée. À compter du 22 novembre 2021, tous les formulaires de déclaration de la TSX et certains autres documents devront être déposés au moyen de TMX LINX.
2.	Partie III – Exigences d'inscription initiale à la Bourse – Exigences Minimales D'Inscription Applicables aux Sociétés Minières – Art. 314.a)(iv) Exigences d'admissibilité à l'inscription — Émetteurs non dispensés	Ajout des virgules appropriées à « \$4000000 » (en anglais).	Ajout d'une virgule pour être cohérent avec les autres sections du guide.
3.	Partie III – Exigences d'inscription initiale à la Bourse – Exigences Minimales D'Inscription Applicables aux Sociétés Minières – Art. 314.a)(v) Exigences d'admissibilité à l'inscription — Émetteurs non dispensés	Ajout des virgules appropriées à « \$3000000 » (en anglais).	Ajout d'une virgule pour être cohérent avec les autres sections du guide.
4.	Partie IV – Maintien de l'inscription – B. Information Occasionnelle – Communication D'Information Importante – Préavis à la Bourse – Art. 416.	Remplacement de « Prière de déposer les copies dans TSX SecureFile ou de les transmettre par télécopieur ou par courrier électronique à la Surveillance du marché. » par « Prière de déposer les copies dans TMX LINX ».	Les documents actuellement déposés dans TSX SecureFile devront être déposés dans TMX LINX. Veuillez voir la justification de la modification n°1 ci-dessus.
5.	Partie IV – Maintien de l'inscription – D. Dividendes et Autres Distributions aux Porteurs de Titres – Procédure D'Avis – Art. 431.	Modification d'une erreur typographique (en anglais) et remplacement de la référence à « SecureFile » par « TMX LINX ».	Veuillez voir la justification de la modification n°4 ci-dessus.
6.	Partie IV – Maintien de l'inscription – D. Dividendes et Autres Distributions aux Porteurs de Titres – Omission ou Report de la Déclaration d'un Dividende – Art. 432.	Remplacement de la référence à « TSX SecureFile » par « TMX LINX ».	Veuillez voir la justification de la modification n°4 ci-dessus.
7.	Partie VI – Changements dans la structure du capital des émetteurs inscrits – B. Placements de Titres	Remplacement de « Ces documents peuvent être déposés par TSX SecureFile,	Veuillez voir la justification de la modification n°4 ci-dessus.

	Section du guide	Modification	Justification
	d'une Catégorie de Titres Inscrits – Art. 607. – Placements privés – Art. 611. – Acquisitions.	par courriel ou par messenger. » par « Ces documents peuvent être déposés au moyen de TMX LINX. ».	
8.	Partie IX – Relations avec les médias – B. Avis aux Médias Financiers – Art. 906.	Remplacement de « Les copies de ces annonces sont déposées dans TSX SecureFile ou transmises à la Surveillance du marché par télécopie ou par courrier électronique, aux coordonnées suivantes, respectivement : https://secure.tsx.com, 416 646-7263 ou pr@iirc.ca. » par « Les copies de ces annonces sont déposées dans TMX LINX à https://linx.tmx.com. » et mise à jour de l'adresse Web. Suppression des références au télécopieur et au dépôt par courriel.	Veillez voir la justification de la modification n°4 ci-dessus.
9.	Annexe H – Formulaires de Déclaration des Sociétés – Formulaires de déclaration des sociétés à la TSX—Guide de l'utilisateur	Remplacement des références à « TSX SecureFile » par « TMX LINX » en anglais et mise à jour du contenu en français afin de correspondre avec l'anglais.	Veillez voir la justification de la modification n°4 ci-dessus.
10.	Convention d'inscription à la TSX	Remplacement de la référence à « TSX SecureFile » par « TMX LINX » et mise à jour de l'adresse du site Web connexe.	Veillez voir la justification de la modification n°4 ci-dessus.
11.	Demande d'inscription à la cote de la TSX	Remplacement de la référence à « TSX SecureFile » par « TMX LINX ». Modification de la directive n° 13 pour supprimer l'obligation d'inclure l'historique de négociation des titres du demandeur.	Veillez voir la justification de la modification n°4 ci-dessus. La TSX ne l'exige pas. La TSX peut obtenir l'historique des opérations à l'interne et n'a pas besoin d'obliger les émetteurs à obtenir cette information.
12.	Formulaire 1 - Changement dans les titres émis et en circulation	Correction d'erreurs grammaticales et ajout de certains en-têtes à des fins d'organisation.	Certaines modifications grammaticales, de formatage et d'organisation ont été apportées afin de simplifier et

	Section du guide	Modification	Justification
			d'améliorer l'expérience utilisateur de TMX LINX.
13.	Formulaire 2A - Changement dans les renseignements généraux sur la société	Suppression des deux points après chaque champ, suppression des références à l'indicatif du pays, à l'indicatif régional et au numéro local et ajout d'un champ relatif à l'extension. Ajout de certains en-têtes à des fins d'organisation.	Veillez voir la justification de la modification n°12 ci-dessus.
14.	Formulaire 2B - Changement de territoire de constitution (pays seulement)	Suppression des deux points après chaque champ et ajout de certains en-têtes à des fins d'organisation.	Veillez voir la justification de la modification n°12 ci-dessus.
15.	Formulaire 2C - Changement de fin d'exercice financier	Ajout d'un champ « Nom » après « Émetteur », suppression des deux points après chaque champ et ajout de certains en-têtes à des fins d'organisation.	Veillez voir la justification de la modification n°12 ci-dessus.
16.	Formulaire 2D - Changement dans l'inscription à d'autres marchés	Ajout d'un champ « Nom » après « Émetteur », suppression des deux points après chaque champ et ajout de certains en-têtes à des fins d'organisation.	Veillez voir la justification de la modification n°12 ci-dessus.
17.	Formulaire 2E - Changement d'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres	Ajout d'un champ « Nom » après « Émetteur », correction d'erreurs grammaticales et ajout de certains en-têtes à des fins d'organisation.	Veillez voir la justification de la modification n°12 ci-dessus.
18.	Formulaire 3 – Changement dans les dirigeants/administrateurs/fiduciaires	Correction d'erreurs grammaticales et ajout de certains en-têtes à des fins d'organisation. Mise à jour de l'adresse de la TSX.	Veillez voir la justification de la modification n°12 ci-dessus.
19.	Formulaire 5 - Déclaration de dividende/distribution	Correction d'erreurs grammaticales et ajout de certains en-têtes à des fins d'organisation. Ajout d'une section de coordonnées.	Veillez voir la justification de la modification n°12 ci-dessus.

	Section du guide	Modification	Justification
20.	Formulaire 8 - Changement de responsable des relations avec les investisseurs	Correction d'erreurs grammaticales, suppression des références à l'indicatif du pays, à l'indicatif régional et au numéro local et ajout de certains en-têtes à des fins d'organisation.	Veillez voir la justification de la modification n°12 ci-dessus.
21.	Formulaire 9A - Demande de report concernant l'information financière/l'assemblée annuelle	Correction d'erreurs grammaticales, ajout d'un champ « Nom » après « Émetteur », correction d'erreurs grammaticales et ajout de certains en-têtes à des fins d'organisation.	Veillez voir la justification de la modification n°12 ci-dessus.
22.	Formulaire de déclaration 9B - Demande de dispense concernant l'information financière/l'assemblée annuelle	Correction d'erreurs grammaticales et ajout de certains en-têtes à des fins d'organisation.	Veillez voir la justification de la modification n°12 ci-dessus.
23.	Formulaire 9C - Demande de dispense concernant l'information financière/l'assemblée annuelle	Correction d'erreurs grammaticales et ajout de certains en-têtes à des fins d'organisation.	Veillez voir la justification de la modification n°12 ci-dessus.
24.	Formulaire 11 – Avis de placement privé (directives)	Remplacement de la référence à « TSX SecureFile » par « TMX LINX » et suppression des références à la soumission par télécopieur et par courriel (ainsi que les numéros de télécopieur et l'adresse de courriel connexes) comme méthodes de dépôt du formulaire.	Veillez voir la justification de la modification n°4 ci-dessus.
25.	Formulaire 11A - Demande de protection du prix (directives)	Remplacement de la référence à « TSX SecureFile » par « TMX LINX » et suppression des références à la soumission par télécopieur et par courriel (ainsi que les numéros de télécopieur et l'adresse de courriel connexes) comme méthodes de dépôt du formulaire.	Veillez voir la justification de la modification n°4 ci-dessus.
26.	Formulaire 12 - Avis d'intention de procéder à une offre publique de	Remplacement de la référence à « TSX SecureFile » par	Veillez voir la justification de la modification n°4 ci-dessus.

	Section du guide	Modification	Justification
	rachat dans le cours normal des activités	« TMX LINX ». Suppression des références à la soumission par télécopieur et par courriel (ainsi que les numéros de télécopieur et l'adresse de courriel connexes) comme méthodes de dépôt du formulaire.	
27.	Formulaire 13 - Avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat importante de titres d'emprunt	Remplacement de la référence à « TSX SecureFile » par « TMX LINX ». Suppression des références à la soumission par télécopieur et par courriel (ainsi que les numéros de télécopieur et l'adresse de courriel connexes) comme méthodes de dépôt du formulaire et correction d'erreurs grammaticales.	Veillez voir la justification de la modification n°4 ci-dessus.
28.	Formulaire 14A - Déclaration mensuelle dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités pour les fonds d'investissement	Remplacement des références à « TSX SecureFile » par « TMX LINX ».	Veillez voir la justification de la modification n°4 ci-dessus.
29.	Formulaire 14B - Déclaration mensuelle dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités pour les entités qui ne sont pas des fonds d'investissement	Remplacement des références à « TSX SecureFile » par « TMX LINX ».	Veillez voir la justification de la modification n°4 ci-dessus.

Libellé des modifications

Les modifications sont présentées en version marquée à l'**annexe A**. Pour faciliter la consultation, une version définitive des modifications est présentée à l'**annexe B**.

Date de prise d'effet

Les modifications entrent en vigueur le 22 novembre 2021.

ANNEXE A

(VERSION ANNOTÉE) MODIFICATIONS NON CONSIDÉRÉES COMME D'INTÉRÊT PUBLIC DU GUIDE À L'INTENTION DES SOCIÉTÉS DE LA TSX

Modification 1

Partie I Introduction

« ~~SecureFile~~ **TMX LINX** » ~~TMX LINX^{MC}TSX SecureFile~~, système de dépôt en ligne sécurisé qui permet aux émetteurs inscrits de déposer auprès de la TSX des formulaires de déclaration et d'autres documents;

Modifications 2 et 3 (en anglais seulement)

Partie III Exigences d'inscription initiale à la Bourse

Exigences Minimales D'Inscription Applicables aux Sociétés Minières

Art. 314. Exigences d'admissibilité à l'inscription — Émetteurs non dispensés¹⁵

a) Sociétés minières productrices

[...]

(iv) un actif corporel net¹⁷ de 4 000 000 \$.
[...]

b) Sociétés d'exploration et nouvelles sociétés

[...]

(v) un actif corporel net²² de 3 000 000 \$.

Modification 4

Partie IV Maintien de l'inscription-exigences générales

B. Information Occasionnelle

Communication D'Information Importante

Préavis à la Bourse

Art. 416.

[...]

Peu importe le moment où une information importante est communiquée, la Surveillance du marché doit être informée de son contenu et en obtenir copie avant sa publication. Le mode de diffusion envisagé doit également lui être communiqué. La Surveillance du marché est avisée par téléphone qu'un communiqué sera publié pendant les heures de bourse, et une copie du communiqué lui est ensuite soumise. Si la publication d'un communiqué est prévue après la clôture de la Bourse, le

personnel de la Surveillance du marché en est avisé avant l'ouverture de la Bourse le jour de bourse suivant. Prière de déposer les copies dans ~~TSX SecureFile ou de les transmettre par télécopieur ou par courrier électronique à la Surveillance du marché~~TMX LINX.

[...]

Modification 5

D. Dividendes et Autres Distributions aux Porteurs de Titres

Procédure D'Avis

Art. 431.

Les Services aux émetteurs inscrits de la Bourse sont avisés par écrit de la déclaration d'un dividende, au moyen du dépôt par ~~SecureFile-TMX LINX~~ d'un formulaire 5—Déclaration de dividende / distribution, immédiatement après, ou même pendant, la réunion du conseil d'administration à laquelle la décision de déclarer le dividende est prise.

Modification 6

Omission ou Report de la Déclaration d'un Dividende

Art. 432.

Les sociétés inscrites avisent les Services aux émetteurs inscrits de la Bourse, au moyen du dépôt par ~~SecureFile-TMX LINX~~ d'un formulaire 5—Déclaration de dividende / distribution, immédiatement après avoir pris la décision d'omettre ou de reporter la déclaration d'un dividende dans le cas où l'omission ou le report constitue une dérogation à la politique de dividende déjà établie par la société. Cette directive vise toutes les actions privilégiées et les autres actions pour lesquelles la Bourse a déjà été avisée par la société de l'existence d'une politique de dividende. Les omissions ou reports de déclaration de dividende peuvent donner lieu à des obligations d'information occasionnelle (voir les articles 406 à 423.3).

Modification 7

Partie VI Changements dans la structure du capital des émetteurs inscrits

B. Placements de Titres d'une Catégorie de Titres Inscrits

Art. 607. Placements privés

[...]

- h) Pour inscrire les titres additionnels émis ou réservés aux fins d'émission dans le cadre d'un placement privé, l'émetteur inscrit doit faire ce qui suit :

[...]

- (ii) avant la fermeture des bureaux le jour ouvrable suivant la clôture du placement privé, déposer auprès de la TSX tous les documents requis qui sont énumérés dans l'approbation conditionnelle de la TSX. Ces documents peuvent être déposés au moyen de TMX LINX~~par TSX SecureFile, par courriel ou par messenger.~~

[...]

Art. 611. Acquisitions

[...]

- h) Pour inscrire à la cote les titres additionnels émis ou réservés aux fins d'émission dans le cadre d'une acquisition qui a été approuvée sous condition par la TSX, l'émetteur inscrit doit faire ce qui suit :

[...]

- (ii) avant la fermeture des bureaux le jour ouvrable suivant la clôture de l'acquisition, déposer auprès de la TSX tous les documents requis qui sont énumérés dans l'approbation conditionnelle de la TSX. Ces documents peuvent être déposés au moyen de TMX LINX par TSX SecureFile, par courriel ou par messenger.

Modification 8

Partie IX Relations avec les médias

B. Avis aux Médias Financiers

Art. 906.

Sans égard à la date de diffusion de l'annonce comportant de l'information importante, la société avise la Surveillance du marché du contenu de l'annonce et lui en fait parvenir une copie avant sa diffusion. La société avise également la Surveillance du marché des méthodes de diffusion envisagées, soit au préalable par téléphone, si l'annonce est faite pendant les heures de bourse, et lui en fait parvenir une copie écrite par la suite. Si l'annonce est diffusée après la clôture des marchés, la société avise la Surveillance du marché avant l'ouverture des marchés le jour de bourse suivant. Les copies de ces annonces sont déposées dans TMX LINX à <https://linx.tmx.com> TSX SecureFile ou transmises à la Surveillance du marché par télécopie ou par courrier électronique, aux coordonnées suivantes, respectivement : <https://secure.tsx.com>, 416-646-7263 ou pr@iroc.ca.

Modification 9

Annexe H Formulaires de Déclaration des Sociétés

Se reporter à la rubrique « Instructions de dépôt » de chaque formulaire de déclaration des sociétés ou au Guide des formulaires de l'utilisateur de TMX LINX, disponible sur le site Web de TMX LINX, pour déterminer quand le dépôt du formulaire en question est requis.

- ~~Il est vivement conseillé à chaque société de remplir et de déposer le formulaire de déclaration des sociétés électroniquement auprès de la Bourse de Toronto.~~ Tous les formulaires de déclaration des sociétés sont disponibles ~~à la section française du~~ sur le site Web de la TSX, www.tsx.com ou sur TMX LINX à <https://linx.tmx.com>. ~~Pour accéder aux formulaires cliquer sur « Liens directs », sélectionner « Soc. inscrites à la TSX » et cliquer sur « Les formulaires de déclaration des sociétés de la Bourse de Toronto ».~~ Vous n'avez qu'à défiler vers le bas de la page pour trouver le formulaire requis.
- Les formulaires de déclaration de société 1, 2, 3, 5, 8, 9, 10¹, 11, 12, 13 et 14 ne peuvent être déposés qu'au moyen de TMX LINX.

¹ Sur TMX LINX, le contenu de l'ancien formulaire de déclaration de société 10 se trouve maintenant dans le formulaire de déclaration de société 2.

- L'exigence de la TSX quant au dépôt d'un questionnaire annuel par chaque société a été abrogée et remplacée par l'obligation pour chaque société de déposer le formulaire de déclaration des sociétés pertinent dans les circonstances.
 - ~~Les formulaires de déclaration des sociétés sont conçus pour normaliser la forme sous laquelle sont déclarés certains des changements les plus fréquents touchant les renseignements relatifs aux sociétés. Pour obtenir des indications complètes sur les obligations des sociétés en matière de déclaration auprès de la TSX, on se reportera au Guide de dépôt de la TSX et au Guide à l'intention des sociétés de la TSX, accessibles sur le site Web de la TSX, www.tsx.com, en suivant les étapes indiquées ci-dessus.~~
- [...]

Modification 10

Convention d'inscription à la TSX

[...]

2. Sans que soit limitée la portée générale du paragraphe 1, la requérante s'engage :

[...]

g) à aviser la Bourse mensuellement de toute modification apportée au nombre de titres émis d'une catégorie de titres inscrits (les rapports indiquant qu'aucune modification n'a été apportée devant être remis trimestriellement) par l'intermédiaire de ~~TSX SecureFile~~ [TMX LINX^{MCD}](#);

[...]

Modification 11

Demande d'inscription à la cote de la TSX

[...]

DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS DISPONIBLES SUR LE SITE WWW.TMX.COM

Les documents suivants, qui peuvent être utiles dans le cadre de l'élaboration de votre demande d'inscription, sont disponibles sur le site www.TMX.com.

Document	Format
Demande d'inscription à la cote de la TSX (et annexes)	Word
Formulaire de renseignements personnels et Autorisation de révéler le contenu d'un casier judiciaire et décharge de responsabilité	Word
Formulaire de déclaration et Autorisation de révéler le contenu d'un casier judiciaire et décharge de responsabilité	Word
Exigences d'inscription initiale à la TSX	HT ML M

Formulaire d'inscription à TMX LINXTSX SecureFile	HTML Word
Barème des droits d'inscription de la TSX	PDF

Pour d'autres renseignements sur la façon de remplir la demande d'inscription ou sur les exigences ou le processus d'inscription, veuillez téléphoner au 416-947-4533 ou adresser votre demande par courriel à listedissuers@tmx.com.

PRODUITS ET SERVICES OFFERTS AUX ÉMETTEURS INSCRITS

Une fois qu'ils sont inscrits à la cote de la TSX, les émetteurs ont accès à la gamme de produits et de services ci-dessous. La description de ces produits et services se trouve sur le site www.tmx.com.

Produit / Service
TSX InfoSuite
TMX LINXTSX SecureFile ^{MCP}
Sommaire amélioré des opérations des courtiers de TSX
Accès aux données historiques
Programme de logo pour les sociétés inscrites
Organisation d'événements à la Bourse
L'Académie TMX

Pour plus de renseignements sur les produits et services de la TSX, veuillez téléphoner au 1-888-788-2490 ou adresser votre demande par courriel à issuersupport@tmx.com.

LISTE DES DOCUMENTS À DÉPOSER

Les documents suivants doivent être déposés au même moment que le document principal et le projet de demande d'inscription à la cote de la TSX.

Les requérantes qui sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX peuvent être dispensées du dépôt de certains documents, comme il est précisé ci-dessous. Veuillez vous reporter aux notes en bas de page pour plus de détails.

[...]

13. Les renseignements requis pour mettre à jour le document principal, y compris les documents d'information continue qui ont été déposés, tels que les déclarations de changement important, les déclarations d'acquisition d'entreprise et les communiqués, et tout autre renseignement requis pour que la demande d'inscription soit à jour. ~~En outre, les renseignements donnés en annexe doivent inclure un tableau à jour des cours et du volume des opérations effectuées sur les titres de la requérante~~

~~jusqu'à la fin du mois précédant la présentation de la demande d'inscription à la cote de la TSX, s'il y a lieu.~~

[...]

Les documents suivants doivent être déposés après que l'inscription de la requérante à la cote de la TSX a été approuvée conditionnellement, et être accompagnés de tout document supplémentaire précisé dans la lettre d'approbation conditionnelle.

7. Un formulaire d'inscription à ~~TMX LINX~~TSX SecureFile correctement rempli; ce formulaire est disponible à l'adresse <https://www.tsx.com/listings/tsx-and-tsxv-issuer-resources/tmx-linx-exchange-submission-portal?lang=fr>~~sur le site www.tmx.com.~~

Modification 12

Formulaire 1 - Changement dans les titres émis et en circulation

Symbole de la valeur*~~Émetteur:~~

Symbole:

Le dépôt vient à échéance le:

Période visée: Du:*

Période visée:- Au:*

Actions émises et en circulation - Solde d'ouverture:*

En date du:*

Sélectionner le mécanisme de rémunération en actions:

Liste de travail

Incidence sur les titres émis et en circulation

Actions émises et en circulation - Solde de fermeture:

Veillez compléter et enregistrer les questions ci-dessus avant de commencer à ajouter vos éléments de la Liste de travaux.

Liste de travail

Remarque : Les valeurs sommaires correspondant aux régimes de rémunération en actions et aux opérations sur titres seront affichées et incluses dans le solde de fermeture, une fois les détails entrés.

Symbole du titre à la TSX*

Veillez sélectionner le type d'élément de la liste de travail*.

Mécanismes de rémunération en actions

Autres émissions et annulations

Veillez précéder du symbole négatif (-) les opérations qui réduisent le capital-actions émis.

~~Émetteur:~~Symbole du titre à la TSX*

~~Symbole :~~

Veillez sélectionner le type d'élément de la liste de travail*.

Mécanisme de rémunération en actions*

Période visée: Du*

Période visée: Au*

Solde d'ouverture*

En date du:*

Date d'entrée en vigueur*

Actions Inscrites

Actions Émises

Remarque:-

~~Totaux~~ :

Total des Actions Inscrites

Total des Actions Émises

Solde de fermeture

En date du (MM/DD/YYYY)

Symbole du titre à la TSX*

Veillez sélectionner le type d'élément de la liste de travail*.

Mécanisme de rémunération en actions*

Période visée: Du*

Période visée: Au*

Options d'achats d'actions en circulation – Solde d'ouverture

Comme à (MM/DD/YYYY):

Date d'entrée en vigueur

Droits à la plus-value d'actions

Options octroyées

Options levées

Options annulées

Actions réservées (réduction DPVA)

DPVA – Droits à la plus-value des actions

Remarque :

~~Totaux~~ :

Total des options octroyées

Total des options annulées

Total des options levées

Total des Actions réservées (réduction DPVA)

Options d'achats d'actions en circulation – Solde de fermeture

Comme à (MM/DD/YYYY):

Émetteur

Symbole du titre à la TSX*Symbole :

Veillez sélectionner le type d'élément de la liste de travail*.

Autres émissions et annulations

Période visée: Du*

Période visée: Au*

Total

Veillez précéder du symbole négatif (-) les opérations qui réduisent le capital-actions émis.

Date d'entrée en vigueur*

Type d'opération*

Acquisition

Rajustement

Convention

Fusion

Annulation

Options de bienfaisance /Bons de souscription

Regroupement

Conversion (général)

Obligations convertibles/Billets/Prêts/Débetures

Actions privilégiées convertibles

Honoraires d'intermédiation

Actions accréditives

Fractions d'action

Offre d'achat

Solde d'ouverture

Inscription initiale
Autre
Option de surallocation (Greenshoe)
Placement privé
Placement par voie de prospectus /Premier appel public à l'épargne
Reclassement/Réorganisation/Substitution
Réconciliation
Remboursement/Rachat
Rachat
Placement de droits
Offre d'échange d'actions
Émissions d'actions en règlement de dettes/Litigation/Créditeurs
Fractionnement
Dividende en actions (sans régime)
Inscription supplémentaire
Offre publique d'achat/Fusion
Bons de souscription

Nombre de valeurs :-*

Remarque :-

Total :-

Modification 13

Formulaire 2A - Changement dans les renseignements généraux sur la société

Émetteur :-

~~Le dépôt vient à échéance le:~~

Date d'entrée en vigueur du changement :-*

Adresse du siège social :-*

Ville :-*

~~Province/État~~ :-*

Code postal :-*

Pays :-*

Province/État

Adresse électronique générale :-*

Site Web :-*

~~Général~~ Téléphone :-*

~~Indicatif régional~~

~~Numéro local~~

~~Code pays~~

Poste

Sans frais :-

Télécopieur

Modification 14

Formulaire 2B - Changement de territoire de constitution (pays seulement)

Émetteur :-

~~Le dépôt vient à échéance le:~~

Nouveau territoire de constitution :-*

Remarque :-

Date d'entrée en vigueur du changement :-*

Modification 15

Formulaire 2C - Changement de fin d'exercice financier

Nom de l'Émetteur:

~~Le dépôt vient à échéance le:~~

Nouvelle fin d'exercice financier:*

Date d'entrée en vigueur du changement:*

Remarque:

Modification 16

Formulaire 2D - Changement dans l'inscription à d'autres marchés

Nom de l'Émetteur:

~~Le dépôt vient à échéance le:~~

Symbole du titre à la TSX*

Bourse d'intercotation*

Symbole:*

Inscrit-/Radié*

Date d'entrée en vigueur du changement*

Modification 17

Formulaire 2E- Changement d'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Émetteur:

~~Le dépôt vient à échéance le:~~

Agent des transferts (nouveau):*

Coagent des transferts (si c'est approprié):

Nom de l'agent chargé de la tenue des registres:*

Date d'entrée en vigueur du changement:*

Modification 18

Formulaire 3 - Changement de dirigeants / administrateurs / fiduciaires

Émetteur:

~~Le dépôt vient à échéance le:~~

~~Pour des changements aux dirigeants / administrateurs / fiduciaires~~

~~Titre de politesse*~~

~~Mr.~~

~~Ms.~~

~~Mrs.~~

~~M.~~

~~Mme.~~

~~Dr.~~

~~Prénom*~~

~~Autre(s) prénom(s)*~~

~~Nom*~~

~~Le second prénom est obligatoire. Les initiales ne sont pas acceptées. S'il n'y a pas de second prénom, veuillez indiquer « s/o ».~~

~~Date de naissance:*~~

DÉCLARATION ET GARANTIE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

En soumettant le présent Formulaire 3 à la TSX, la société déclare et garantit qu'elle a obtenu tous les consentements requis par les lois applicables (y compris la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (Canada)), afin de permettre à la TSX d'utiliser, de recueillir et de communiquer des renseignements figurant dans le présent Formulaire 3 au sujet d'une personne identifiable, ainsi que des renseignements sur une telle personne recueillis subséquemment par la TSX conformément à l'Annexe 1 du présent Formulaire 3 (Formulaire 3 - Politique relative à la cueillette de renseignements personnels), aux fins prévues à l'Annexe 1 du présent Formulaire 3.

ANNEXE 1 : FORMULAIRE 3 – POLITIQUE CONCERNANT LA COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Cueillette, utilisation et communication

TSX Inc. et les membres du même groupe qu'elle, leurs mandataires, leurs filiales et leurs divisions, y compris la Bourse de Toronto et la Bourse de croissance TSX (désignées collectivement la « TSX ») recueillent aux fins suivantes les renseignements (qui peuvent comprendre des renseignements personnels, confidentiels, non publics, criminels ou d'une autre nature) demandés dans le Formulaire 3 et d'autres formulaires soumis par un émetteur, et les utilisent à ces fins :

- vérifier les antécédents de la personne à laquelle se rapportent ces renseignements (le « sujet »);
- vérifier les renseignements fournis sur le sujet;
- évaluer si le sujet peut agir à titre de dirigeant, d'administrateur ou d'initié d'un émetteur, le cas échéant;
- détecter et prévenir les cas de fraude;
- déterminer s'il y a lieu de demander qu'un Formulaire de renseignements personnels de la TSX (Formulaire 4) soit établi dans le cas du sujet.

Dans le cadre de ce processus, la TSX recueille aussi d'autres renseignements sur le sujet auprès de sources publiques et non publiques, notamment dans les dossiers des médias, des organismes de réglementation et des tribunaux et dans les dossiers de faillite, ainsi que dans des bases de données internes de la TSX, pour s'assurer d'atteindre les objectifs décrits ci-dessus.

Des renseignements personnels pourraient être transmis à nos sociétés affiliées et à de tierces parties qui fournissent des services en notre nom, ou pourraient autrement être mis à leur disposition. Par exemple, nous avons recours au soutien de fournisseurs de services pour procéder au traitement, au stockage et à la protection des données. Ces services peuvent consister, entre autres, en l'envoi de courriers électroniques ou d'autres communications au moyen de leurs services en ligne. Nos fournisseurs de services se voient confier les renseignements nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches; ils n'ont pas l'autorisation d'utiliser ni de divulguer des renseignements personnels à leurs propres fins. Des renseignements personnels peuvent être conservés ou traités par nous, par nos sociétés affiliées ou par des tiers fournisseurs de services situés dans d'autres territoires. Les renseignements personnels transférés dans un autre territoire seront assujettis aux lois du territoire concerné et peuvent être divulgués aux tribunaux, aux organismes chargés de l'application de la loi ou aux autorités gouvernementales, ou être consultés par ceux-ci, aux termes des lois de ce territoire.

En raison de la nature des communications par Internet et de l'évolution des technologies, la TSX ne peut garantir que les renseignements présentés ou envoyés par courriel ou par un autre moyen de communication électronique ne seront jamais perdus ni interceptés, utilisés de façon abusive ou modifiés par une tierce partie. De plus, la TSX et ses fournisseurs de services se dégagent de toute

responsabilité quant à la perte, l'interception, l'usage abusif ou la modification de ces renseignements personnels.

Sécurité

La TSX conserve les renseignements personnels dans un environnement sécuritaire. Seuls les employés de la TSX et de ses fournisseurs de services qui en ont besoin aux fins décrites ci-dessus ou dans le cadre des services décrits ci-dessus auront l'autorisation d'accéder aux renseignements personnels. Les employés de la TSX et de ses fournisseurs de services qui ont accès aux renseignements personnels ont l'obligation de protéger la confidentialité de ces renseignements.

Exactitude

Les renseignements sur le sujet qui sont tenus à jour par la TSX et qui, selon le sujet, sont inexacts ou désuets, seront remplacés ou supprimés, le cas échéant.

Questions

Si vous avez des questions au sujet des principes de protection des renseignements personnels décrits ci-dessus ou au sujet de nos pratiques, veuillez les transmettre par la poste au Chef de la protection des renseignements personnels, Groupe TMX, 300-100 rue Adelaide Ouest, The Exchange Tower, 130, rue King Ouest, Toronto (Ontario), Canada, M5X 1J2M5H 1S3, ou par courriel, à privacyofficer@tmx.com.

~~Émetteur:~~

~~Le dépôt vient à échéance le :~~

~~Le dépôt ci-joint peut être utilisé pour compléter le formulaire ci-bas.~~

Titre de politesse*

~~Mr.~~

~~Ms.~~

~~Mrs.~~

~~M.~~

~~Mme.~~

~~Dr.~~

~~Dr.~~

~~M.~~

~~Miss.~~

~~Mme~~

~~Mr.~~

~~Mrs.~~

~~Ms.~~

Prénom*

Second prénom*

Nom*

Date de naissance

Le second prénom est obligatoire. Les initiales ne sont pas acceptées. S'il n'y a pas de second prénom, veuillez indiquer « s/o ».

Autre(s) noms utilisé(s)

~~Date de naissance~~

~~Autre(s) noms utilisé(s)~~

Adresses résidentielles actuelle et des 10 ANNÉES précédentes

Indiquez toutes les adresses résidentielles des 10 ANNÉES précédentes en commençant par votre adresse résidentielle principale actuelle. Si vous ne pouvez pas donner avec exactitude l'adresse résidentielle applicable à une période quelconque, qui remonte à plus de cinq ans de la date où vous remplissez le présent formulaire, indiquez la municipalité et la province ou l'État ainsi que le pays. La Bourse se réserve néanmoins le droit d'exiger une adresse complète.

No civique et rue, ville, province/État, pays et code postal*

De

À

Adresse courriel*

Téléphone*

Citoyenneté

Citoyenneté canadienne*

~~(i)~~ Êtes-vous citoyen canadien?

Oui

Non

-Autre citoyenneté*

~~(ii)~~ Êtes-vous citoyen d'un autre pays que le Canada?

Oui

Non

~~(iii)~~ Si vous avez répondu « OUI », indiquez le nom du ou des pays :

~~(iv)~~ Veuillez indiquer votre numéro de sécurité sociale américaine, si vous avez un tel numéro.

Poste

Administrateur

Agent comptable des registres

Agent comptable des registres à l'étranger

Auditeur

Autre

Cadre supérieur

Chef de la direction

Chef de la direction financière

Chef de la technologie

Chef de l'exploitation

Chef des affaires juridiques

Conseiller juridique

Contrôleur

Dirigeant

Fiduciaire

Information continue

Négociateur en chef

Personne-ressource générale

Premier vice-président

Président

Président du conseil

Relations avec les investisseurs

Responsable de la conformité

Secrétaire générale

Trésorier

Vice-président

Vice-président directeur

Vice-président du conseil

Titre du poste (préciser)
Date d'entrée en vigueur

Titre de politesse

Dr.

M.

Miss

Mme.

Mr.

Mrs.

Ms.

Prénom

Autre(s) prénom(s)

Nom

Poste

Les renseignements doivent être fournis pour chacun des postes occupés, le cas échéant.

Administrateur

Agent comptable des registres

Agent comptable des registres à l'étranger

Auditeur

Autre

Cadre supérieur

Chef de la direction

Chef de la direction financière

Chef de la technologie

Chef de l'exploitation

Chef des affaires juridiques

Conseiller juridique

Contrôleur

Dirigeant

Fiduciaire

Information continue

Négociateur en chef

Personne-ressource générale

Premier vice-président

Président

Président du conseil

Relations avec les investisseurs

Responsable de la conformité

Secrétaire générale

Trésorier

Vice-président

Vice-président directeur

Vice-président du conseil

Titre du poste

Date d'entrée en vigueur

Si la nomination est à venir, indiquer la date de nomination prévue ou indiquer la date à la confirmation de celle-ci.

La nomination est désactivée lorsque la date est indiquée

Modification 19

Formulaire 5 - Déclaration de dividende/distribution

QUAND DÉPOSER LE FORMULAIRE :

- a) Dès que possible après la déclaration du dividende et au moins 5 jours de bourse avant la date de clôture des registres aux fins du dividende.
- b) Immédiatement après que la décision d'omettre ou de reporter un dividende a été prise.

MARCHE À SUIVRE :

Effectuer le dépôt au moyen de [TMX LINXTSX SecureFile](#) (vous pouvez suivre d'un appel à l'administrateur des dividendes)

QUESTIONS :

Administrateur des dividendes (téléphone) : 416 947-4663

NOTE :

Si le dividende déclaré est un dividende en actions, la société doit aussi se conformer aux exigences énoncées dans le Guide à l'intention des sociétés de la TSX sous les rubriques « Dividendes en actions » et « Inscriptions additionnelles ». Si le dividende ne comporte aucune composante en espèces, le Formulaire 5 n'est pas requis.

Nom de l'Émetteur:

Échéance de dépôt:

Téléphone du créateur*

Coordonnées d'un cadre supérieur

Nom :*

Téléphone*

Courriel*

Symbole du titre à la TSX*

Type de dividende*

Dividende régulier

(dividende dont la fréquence est fixe, p. ex. mensuelle ou trimestrielle)

Dividende occasionnel

(dividende dont la fréquence n'est pas fixe, mais qui n'est pas un dividende spécial ou extraordinaire)

Dividende spécial ou extraordinaire

(dividende versé une seule fois)

Dividende omis

(dérogation à une politique en matière de dividende établie prescrivant par exemple un versement mensuel ou trimestriel; un dividende est attendu, mais n'est pas déclaré)

Dividende reporté

(report du versement d'un dividende cumulatif)

Reprise

(premier dividende versé après une omission ou un report)

- Dividende régulier (dividende dont la fréquence est fixe, p. ex. mensuelle ou trimestrielle)

Date de Déclaration*

Date de versement au Canada*

Date de clôture des registres au Canada*

Veuillez noter que si un émetteur avise la TSX moins de cinq jours de bourse avant la date de clôture des registres, conformément à l'article 430 du Guide à l'intention des sociétés de la TSX, il sera tenu

responsable des demandes de versement de dividende provenant des acheteurs comme des vendeurs des titres.

Est-ce la première fois qu'un dividende est déclaré pour ce titre à la TSX?-*

Oui

Fréquence du dividende*

Mensuelle

Bimestrielle

Trimestrielle

Semestrielle

Annuelle

Intermédiaire

Sans objet

Montant annuel actual/approximatif du dividende par titre en dollars (si connu)

Non

Sauf pour les dividendes à montant variables, indiquez si le montant par titre a changé par rapport à la déclaration précédente.

Certitude du montant du dividende*

Le montant est réel ou définitif

Le montant est estimé

Le montant est inconnu à l'heure actuelle

Remarques applicables*

Prière de noter que si le montant est estimé, il faudra déposer de nouveau un Formulaire 3E lorsque le montant définitif aura été établi.

Montant en espèces par ~~titre dividende* (montant en dollars, ex. 0,01)~~

Pour un dividende en actions, veuillez vous référer à la NOTE sur la page sommaire.

Monnaie du dividende*

Dollar canadien

Dollar américain

Autre monnaie

Effets payables

En règle générale, la Bourse reporte la négociation ex-dividende en recourant aux effets payables lorsque le dividende par titre inscrit représente 25 % ou plus de la valeur du titre en question à la date de déclaration. Pour en savoir plus sur les effets payables, veuillez consulter l'article 429.1 du Guide à l'intention des sociétés de la TSX.

Des effets payables sont-ils rattachés à ce dividende?*

Oui

Non

Une partie de ce dividende est-elle versée en titres?*

Oui

Indiquez le détail (pour chaque titre)*

Non

Le titre est-il aussi inscrit aux États-Unis?*

Oui

Veillez indiquer si le titre est inscrit à l'un des marchés indiqués ci-dessous*
Bourse de New York
NYSE MKT
Nasdaq

Non

Avis au marché

Veillez noter que si les renseignements concernant le dividende constituent des renseignements importants et que le marché n'a pas été avisé (par communiqué de presse), l'émetteur doit communiquer avec l'OCRCVM.

Si l'émetteur n'a pas encore informé le marché, la TSX peut-elle publier son bulletin de dividende immédiatement?*

Oui

Non

Motif du retard

Date et heure auxquelles à laquelle la TSX pourra publier son bulletin*

Heure* à laquelle la TSX pourra publier son bulletin*

Préouverture

Après la clôture du marché

Autre

Autres renseignements ou commentaires

- Dividende occasionnel (dividende dont la fréquence n'est pas fixe, mais qui n'est pas un dividende spécial ou extraordinaire)

Date de Declaration*

Date de versement au Canada*

Date de clôture des registres au Canada*

Veillez noter que si un émetteur avise la TSX moins de cinq jours de bourse avant la date de clôture des registres, conformément à l'article 430 du Guide à l'intention des sociétés de la TSX, il sera tenu responsable des demandes de versement de dividende provenant des acheteurs comme des vendeurs des titres.

Est-ce la première fois qu'un dividende est déclaré pour ce titre à la TSX?*

Oui

Non

Certitude du montant du dividende*

Le montant est réel ou définitif

Le montant est estimé

Le montant est inconnu à l'heure actuelle

Remarques applicables*

Prière de noter que si le montant est estimé, il faudra déposer de nouveau un Formulaire 3E lorsque le montant définitif aura été établi.

Montant en espèces par ~~titre~~ dividende* ~~(montant en dollars, ex. 0,01)~~

Pour un dividende en actions, veuillez vous référer à la NOTE sur la page sommaire.

Monnaie du dividende*

- Dollar canadien
- Dollar américain
- Autre monnaie

Effets payables

En règle générale, la Bourse reporte la négociation ex-dividende en recourant aux effets payables lorsque le dividende par titre inscrit représente 25 % ou plus de la valeur du titre en question à la date de déclaration. Pour en savoir plus sur les effets payables, veuillez consulter l'article 429.1 du Guide à l'intention des sociétés de la TSX.

Des effets payables sont-ils rattachés à ce dividende?*

- Oui
- Non

Une partie de ce dividende est-elle versée en titres?*

- Oui Indiquez le détail (pour chaque titre)*
- Non

Le titre est-il aussi inscrit aux États-Unis?*

- Oui Veuillez indiquer si le titre est inscrit à l'un des marchés indiqués ci-dessous*
 - Bourse de New York
 - NYSE MKT
 - Nasdaq
- Non

Avis au marché

Veuillez noter que si les renseignements concernant le dividende constituent des renseignements importants et que le marché n'a pas été avisé (par communiqué de presse), l'émetteur doit communiquer avec l'OCRCVM.

Si l'émetteur n'a pas encore informé le marché, la TSX peut-elle publier son bulletin de dividende immédiatement?*

- Oui
- Non

Motif du retard

Date et heure auxquelles à laquelle la TSX pourra publier son bulletin*

Heure* à laquelle la TSX pourra publier son bulletin*

- Préouverture
- Après la clôture du marché
- Autre

Autres renseignements ou commentaires

- Dividende spécial ou extraordinaire (dividende versé une seule fois)

Date de Déclaration*
Date de versement au Canada*
Date de clôture des registres au Canada*

Veillez noter que si un émetteur avise la TSX moins de cinq jours de bourse avant la date de clôture des registres, conformément à l'article 430 du Guide à l'intention des sociétés de la TSX, il sera tenu responsable des demandes de versement de dividende provenant des acheteurs comme des vendeurs des titres.

Certitude du montant du dividende*
Le montant est réel ou définitif
Le montant est estimé
Le montant est inconnu à l'heure actuelle
Remarques applicables*

Prière de noter que si le montant est estimé, il faudra déposer de nouveau un Formulaire 3E lorsque le montant définitif aura été établi.

Montant en espèces par ~~titre~~ dividende* ~~(montant en dollars, ex. 0,01)~~

Pour un dividende en actions, veuillez vous référer à la NOTE sur la page sommaire.

Monnaie du dividende*
Dollar canadien
Dollar américain
Autre monnaie

Effets payables

En règle générale, la Bourse reporte la négociation ex-dividende en recourant aux effets payables lorsque le dividende par titre inscrit représente 25 % ou plus de la valeur du titre en question à la date de déclaration. Pour en savoir plus sur les effets payables, veuillez consulter l'article 429.1 du Guide à l'intention des sociétés de la TSX.

Des effets payables sont-ils rattachés à ce dividende?*

Oui
Non

Une partie de ce dividende est-elle versée en titres?*

Oui
Indiquez le détail (pour chaque titre)*
Non

Le titre est-il aussi inscrit aux États-Unis?*

Oui
Veillez indiquer si le titre est inscrit à l'un des marchés indiqués ci-dessous*
Bourse de New York
NYSE MKT
Nasdaq
Non

Avis au marché

Veillez noter que si les renseignements concernant le dividende constituent des renseignements importants et que le marché n'a pas été avisé (par communiqué de presse), l'émetteur doit communiquer avec l'OCRCVM.

Si l'émetteur n'a pas encore informé le marché, la TSX peut-elle publier son bulletin de dividende immédiatement?*

Oui
Non

Motif du retard

Date ~~et heure auxquelles à laquelle~~ la TSX pourra publier son bulletin*

Heure* à laquelle la TSX pourra publier son bulletin*

Préouverture
Après la clôture du marché
Autre

Autres renseignements ou commentaires

- Dividende omis (dérogation à une politique en matière de dividende établie prescrivant par exemple un versement mensuel ou trimestriel; un dividende est attendu, mais n'est pas déclaré)

Date de Decision*

Première date de versement touchée*

Avis au marché

Veillez noter que si les renseignements concernant le dividende constituent des renseignements importants et que le marché n'a pas été avisé (par communiqué de presse), l'émetteur doit communiquer avec l'OCRCVM.

Si l'émetteur n'a pas encore informé le marché, la TSX peut-elle publier son bulletin de dividende immédiatement?*

Oui
Non

Motif du retard

Date ~~et heure auxquelles à laquelle~~ la TSX pourra publier son bulletin*

Heure* à laquelle la TSX pourra publier son bulletin*

Préouverture
Après la clôture du marché
Autre

Autres renseignements ou commentaires

- Dividende reporté (report du versement d'un dividende cumulatif)
Veillez noter que la TSX n'a pas besoin qu'un autre Formulaire 5 soit déposé tant qu'il n'y a pas reprise du versement du dividende

Date de décision*

Première date de versement touchée*

Période concernée initiale: Du*

Période concernée initiale: Au*

Avis au marché

Veillez noter que si les renseignements concernant le dividende constituent des renseignements importants et que le marché n'a pas été avisé (par communiqué de presse), l'émetteur doit communiquer avec l'OCRCVM.

Si l'émetteur n'a pas encore informé le marché, la TSX peut-elle publier son bulletin de dividende immédiatement?*

Oui

Non

Motif du retard

Date ~~et heure auxquelles~~ à laquelle la TSX pourra publier son bulletin*

Heure* à laquelle la TSX pourra publier son bulletin*

Préouverture

Après la clôture du marché

Autre

Autres renseignements ou commentaires

- Reprise (premier dividende versé après une omission ou un report)

Date de Déclaration*

Date de versement au Canada*

Date de clôture des registres au Canada*

Veillez noter que si un émetteur avise la TSX moins de cinq jours de bourse avant la date de clôture des registres, conformément à l'article 430 du Guide à l'intention des sociétés de la TSX, il sera tenu responsable des demandes de versement de dividende provenant des acheteurs comme des vendeurs des titres.

Type de dividende visé par la reprise*

Dividende régulier

Dividende occasionnel

Dividende spécial

Fréquence du dividende*

Mensuelle

Bimestrielle

Trimestrielle

Semestrielle

Annuelle

Intermédiaire

Sans objet

Certitude du montant du dividende*

Le montant est réel ou définitif

Le montant est estimé

Le montant est inconnu à l'heure actuelle

Remarques applicables*

Prière de noter que si le montant est estimé, il faudra déposer de nouveau un Formulaire 3E lorsque le montant définitif aura été établi.

Montant en espèces par titre dividende* ~~(montant en dollars, ex. 0,01)~~

Monnaie du dividende*

- Dollar canadien
- Dollar américain
- Autre monnaie

Effets payables

En règle générale, la Bourse reporte la négociation ex-dividende en recourant aux effets payables lorsque le dividende par titre inscrit représente 25 % ou plus de la valeur du titre en question à la date de déclaration. Pour en savoir plus sur les effets payables, veuillez consulter l'article 429.1 du Guide à l'intention des sociétés de la TSX.

Des effets payables sont-ils rattachés à ce dividende?*

- Oui
- Non

Une partie de ce dividende est-elle versée en titres?*

- Oui
Indiquez le détail (pour chaque titre)*
- Non

Le titre est-il aussi inscrit aux États-Unis?*

- Oui
Veuillez indiquer si le titre est inscrit à l'un des marchés indiqués ci-dessous*
 - Bourse de New York
 - NYSE MKT
 - Nasdaq
- Non

Avis au marché

Veuillez noter que si les renseignements concernant le dividende constituent des renseignements importants et que le marché n'a pas été avisé (par communiqué de presse), l'émetteur doit communiquer avec l'OCRCVM.

Si l'émetteur n'a pas encore informé le marché, la TSX peut-elle publier son bulletin de dividende immédiatement?*

- Oui
- Non

Motif du retard

Date ~~et heure auxquelles à laquelle~~ la TSX pourra publier son bulletin*

Heure* à laquelle la TSX pourra publier son bulletin*

- Préouverture
- Après la clôture du marché
- Autre

Autres renseignements ou commentaires

Modification 20

Formulaire 8 - Changement de responsable des relations avec les investisseurs

Émetteur:
Symbole:*
~~Le dépôt vient à échéance le:~~
Date d'entrée en vigueur du changement:*
Titre de politesse:*
Prénom:*
Autres(s) prénom(s)
Nom:*
Titres professionnels:
Titre:*
Adresse ~~commerciale:~~*
Ville:*
Province/État:*
Code postal*_
Pays:*
Courriel:*
~~Code pays~~
~~Indicatif régional~~
~~Numéro local~~
~~Poste~~
Téléphone:*
~~Poste~~
Télécopieur:

Modification 21

Formulaire 9A - Demande de report concernant l'assemblée annuelle

Nom de l'Émetteur:
~~Le dépôt vient à échéance le:~~
Applicable à l'exercice financier ~~(AAAA):~~*
Assemblée annuelle Date proposée ~~(MM/JJ/AAAA):~~*
Motif*

Modification 22

Formulaire 9B - Demande de report concernant l'information financière

Émetteur:
~~Le dépôt vient à échéance le:~~
Applicable à l'exercice financier ~~(AAAA):~~*
États financiers annuels
Date proposée ~~(MM/JJ/AAAA):~~
Motif
États financiers trimestriels
Trimestre
1er trimestre 2e trimestre 3e trimestre
Date proposée ~~(MM/JJ/AAAA):~~
Motif

Modification 23

Formulaire 9C - Demande d'exemption concernant l'information financière/l'assemblée annuelle

Émetteur:

~~Le dépôt vient à échéance le:~~

Assemblée annuelle

Exercice financier ~~(AAAA):~~

Ordonnance d'un tribunal? Oui Non

Ordonnance de la Commission des valeurs mobilières? Oui Non

Motif

~~États financiers~~

Date d'entrée en vigueur ~~(MM/JJ/AAAA):~~

~~États financiers trimestriels~~

1er trimestre 2e trimestre 3e trimestre

Ordonnance d'un tribunal? Oui Non

Ordonnance de la Commission des valeurs mobilières? Oui Non

Motif

~~États financiers annuels~~~~Annuel~~

Ordonnance d'un tribunal? Oui Non

Ordonnance de la Commission des valeurs mobilières? Oui Non

Motif

Modification 24

Formulaire 11 - Avis de placement privé (directives)

[...]

COMMENT :

Par ~~TMX LINX~~ à ~~https://linx.tmx.com/.TSX-SecureFile~~ ou par courriel adressé à ~~listedissuers@tsx.com~~ ou par télécopieur pour les émetteurs relevant du :

~~Bureau de Toronto :~~ 416-947-4547

~~Bureau de Montréal :~~ 514-788-2424

~~Bureau de Calgary (première lettre de la dénomination de l'émetteur A - J) :~~ 403-234-4213

~~Bureau de Calgary (première lettre de la dénomination de l'émetteur K - Z) :~~ 403-234-4212

~~Bureau de Vancouver :~~ 604-844-7502

[...]

Modification 25

Formulaire 11A - Demande de protection du prix (directives)

[...]

COMMENT : Par ~~TMX LINX à <https://linx.tmx.com/.TSX-SecureFile> ou par courriel adressé à listedissuers@tsx.com, ou par télécopieur pour les émetteurs relevant du :~~

~~**Bureau de Toronto :** 416-947-4547
Bureau de Montréal : 514-788-2421
Bureau de Calgary (première lettre de la dénomination de l'émetteur A - J) : 403-234-4213
Bureau de Calgary (première lettre de la dénomination de l'émetteur K - Z) : 403-234-4212
Bureau de Vancouver : 604-844-7502~~

[...]

Modification 26

Formulaire 12 - Avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (directives)

[...]

Procédure Au moyen de ~~TMX LINX à <https://linx.tmx.com/.TSX-SecureFile>, par courriel à listedissuers@tsx.com ou par télécopieur pour les émetteurs relevant du :~~

~~**Bureau de Montréal** 514-788-2421
Bureau de Toronto 416-947-4547
Bureau de Calgary
(émetteurs dont la dénomination commence par les lettres de A à J)
403-234-4213
Bureau de Calgary
(émetteurs dont la dénomination commence par les lettres de K à Z)
403-234-4212
Bureau de Vancouver
604-844-7502~~

[...]

Modification 27

Formulaire 13 - Avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat importante de titres d'emprunt

[...]

COMMENT : Par ~~TMX LINX à <https://linx.tmx.com/.TSX-SecureFile> ou par courriel adressé à listedissuers@tsx.com, ou encore par télécopieur à l'un des numéros suivants, selon le bureau de la TSX dont relève l'émetteur :~~

~~**Bureau de Toronto :** 416-947-4547
Bureau de Montréal : 514-788-2421
Bureau de Calgary : 403-237-0450~~

Bureau de Vancouver : 604-844-7502

[...]

Modification 28

Formulaire 14A - Déclaration mensuelle dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités pour les fonds d'investissement

[...]

Instructions :

[...]

Les achats effectués aux termes d'une note d'information relative à une offre publique de rachat ne sont pas comptabilisés comme achats effectués dans le cadre d'une offre de rachat dans le cours normal des activités et ne doivent pas être déclarés au moyen du présent Formulaire 14A, mais déclarés dans le Formulaire 1 – « Changement dans les titres émis et en circulation-~~et réservés~~ » qui doit être rempli dans SecureFile-TMX LINX les dix (10) jours suivant la fin du mois.

[...]

Modification 29

Formulaire 14 B - Déclaration mensuelle dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités pour les entités qui ne sont pas des fonds d'investissement

[...]

Instructions :

[...]

Les achats effectués aux termes d'une note d'information relative à une offre publique de rachat ne sont pas comptabilisés comme achats effectués dans le cadre d'une offre de rachat dans le cours normal des activités et ne doivent pas être déclarés au moyen du présent Formulaire 14B, mais déclarés dans le Formulaire 1 – « Changement dans les titres émis et en circulation-~~et réservés~~ » qui doit être rempli dans SecureFile-TMX LINX les dix (10) jours suivant la fin du mois.

[...]

ANNEXE B

(VERSION AU PROPRE) MODIFICATIONS NON CONSIDÉRÉES COMME D'INTÉRÊT PUBLIC DU GUIDE À L'INTENTION DES SOCIÉTÉS DE LA TSX

Modification 1

Partie I Introduction

« **TMX LINX** » TMX LINX^{MC}, système de dépôt en ligne sécurisé qui permet aux émetteurs inscrits de déposer auprès de la TSX des formulaires de déclaration et d'autres documents;

Modifications 2 et 3 (en anglais seulement)

Partie III Exigences d'inscription initiale à la Bourse

Exigences Minimales D'Inscription Applicables aux Sociétés Minières

Art. 314. Exigences d'admissibilité à l'inscription — Émetteurs non dispensés¹⁵

a) Sociétés minières productrices

[...]

(iv) un actif corporel net¹⁷ de 4 000 000 \$.

[...]

b) Sociétés d'exploration et nouvelles sociétés

[...]

(v) un actif corporel net²² de 3 000 000 \$.

Modification 4

Partie IV Maintien de l'inscription-exigences générales

B. Information Occasionnelle

Communication D'Information Importante

Préavis à la Bourse

Art. 416.

[...]

Peu importe le moment où une information importante est communiquée, la Surveillance du marché doit être informée de son contenu et en obtenir copie avant sa publication. Le mode de diffusion envisagé doit également lui être communiqué. La Surveillance du marché est avisée par téléphone qu'un communiqué sera publié pendant les heures de bourse, et une copie du communiqué lui est ensuite soumise. Si la publication d'un communiqué est prévue après la clôture de la Bourse, le

personnel de la Surveillance du marché en est avisé avant l'ouverture de la Bourse le jour de bourse suivant. Prière de déposer les copies dans TMX LINX.

[...]

Modification 5

D. Dividendes et Autres Distributions aux Porteurs de Titres

Procédure D'Avis

Art. 431.

Les Services aux émetteurs inscrits de la Bourse sont avisés par écrit de la déclaration d'un dividende, au moyen du dépôt par TMX LINX d'un formulaire 5—Déclaration de dividende / distribution, immédiatement après, ou même pendant, la réunion du conseil d'administration à laquelle la décision de déclarer le dividende est prise.

Modification 6

Omission ou Report de la Déclaration d'un Dividende

Art. 432.

Les sociétés inscrites avisent les Services aux émetteurs inscrits de la Bourse, au moyen du dépôt par TMX LINX d'un formulaire 5—Déclaration de dividende / distribution, immédiatement après avoir pris la décision d'omettre ou de reporter la déclaration d'un dividende dans le cas où l'omission ou le report constitue une dérogation à la politique de dividende déjà établie par la société. Cette directive vise toutes les actions privilégiées et les autres actions pour lesquelles la Bourse a déjà été avisée par la société de l'existence d'une politique de dividende. Les omissions ou reports de déclaration de dividende peuvent donner lieu à des obligations d'information occasionnelle (voir les articles 406 à 423.3).

Modification 7

Partie VI Changements dans la structure du capital des émetteurs inscrits

B. Placements de Titres d'une Catégorie de Titres Inscrits

Art. 607. Placements privés

[...]

- h) Pour inscrire les titres additionnels émis ou réservés aux fins d'émission dans le cadre d'un placement privé, l'émetteur inscrit doit faire ce qui suit :

[...]

- (ii) avant la fermeture des bureaux le jour ouvrable suivant la clôture du placement privé, déposer auprès de la TSX tous les documents requis qui sont énumérés dans l'approbation conditionnelle de la TSX. Ces documents peuvent être déposés au moyen de TMX LINX.

[...]

Art. 611. Acquisitions

[...]

- h) Pour inscrire à la cote les titres additionnels émis ou réservés aux fins d'émission dans le cadre d'une acquisition qui a été approuvée sous condition par la TSX, l'émetteur inscrit doit faire ce qui suit :

[...]

- (ii) avant la fermeture des bureaux le jour ouvrable suivant la clôture de l'acquisition, déposer auprès de la TSX tous les documents requis qui sont énumérés dans l'approbation conditionnelle de la TSX. Ces documents peuvent être déposés au moyen de TMX LINX.

Modification 8

Partie IX Relations avec les médias

B. Avis aux Médias Financiers

Art. 906.

Sans égard à la date de diffusion de l'annonce comportant de l'information importante, la société avise la Surveillance du marché du contenu de l'annonce et lui en fait parvenir une copie avant sa diffusion. La société avise également la Surveillance du marché des méthodes de diffusion envisagées, soit au préalable par téléphone, si l'annonce est faite pendant les heures de bourse, et lui en fait parvenir une copie écrite par la suite. Si l'annonce est diffusée après la clôture des marchés, la société avise la Surveillance du marché avant l'ouverture des marchés le jour de bourse suivant. Les copies de ces annonces sont déposées dans TMX LINX à <https://linx.tmx.com>.

Modification 9

Annexe H Formulaires de Déclaration des Sociétés

Se reporter à la rubrique « Instructions de dépôt » de chaque formulaire de déclaration des sociétés ou au Guide des formulaires de l'utilisateur de TMX LINX, disponible sur le site Web de TMX LINX, pour déterminer quand le dépôt du formulaire en question est requis.

- Tous les formulaires de déclaration des sociétés sont disponibles sur le site Web de la TSX, www.tsx.com ou sur TMX LINX à <https://linx.tmx.com>.
- Les formulaires de déclaration de société 1, 2, 3, 5, 8, 9, 10¹, 11, 12, 13 et 14 ne peuvent être déposés qu'au moyen de TMX LINX.
- L'exigence de la TSX quant au dépôt d'un questionnaire annuel par chaque société a été abrogée et remplacée par l'obligation pour chaque société de déposer le formulaire de déclaration des sociétés pertinent dans les circonstances.

[...]

¹ Sur TMX LINX, le contenu de l'ancien formulaire de déclaration de société 10 se trouve maintenant dans le formulaire de déclaration de société 2.

Modification 10

Convention d'inscription à la TSX

[...]

2. Sans que soit limitée la portée générale du paragraphe 1, la requérante s'engage :

[...]

g) à aviser la Bourse mensuellement de toute modification apportée au nombre de titres émis d'une catégorie de titres inscrits (les rapports indiquant qu'aucune modification n'a été apportée devant être remis trimestriellement) par l'intermédiaire de TMX LINX^{MC};

[...]

Modification 11

Demande d'inscription à la cote de la TSX

[...]

DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS DISPONIBLES SUR LE SITE WWW.TMX.COM

Les documents suivants, qui peuvent être utiles dans le cadre de l'élaboration de votre demande d'inscription, sont disponibles sur le site www.TMX.com.

Document	Format
Demande d'inscription à la cote de la TSX (et annexes)	Word
Formulaire de renseignements personnels et Autorisation de révéler le contenu d'un casier judiciaire et décharge de responsabilité	Word
Formulaire de déclaration et Autorisation de révéler le contenu d'un casier judiciaire et décharge de responsabilité	Word
Exigences d'inscription initiale à la TSX	HTML
Formulaire d'inscription à TMX LINX	HTML
Barème des droits d'inscription de la TSX	PDF

Pour d'autres renseignements sur la façon de remplir la demande d'inscription ou sur les exigences ou le processus d'inscription, veuillez téléphoner au 416-947-4533 ou adresser votre demande par courriel à listedissuers@tmx.com.

PRODUITS ET SERVICES OFFERTS AUX ÉMETTEURS INSCRITS

Une fois qu'ils sont inscrits à la cote de la TSX, les émetteurs ont accès à la gamme de produits et de services ci-dessous. La description de ces produits et services se trouve sur le site www.tmx.com.

Produit / Service
TSX InfoSuite
TMX LINX^{MC}
Sommaire amélioré des opérations des courtiers de TSX
Accès aux données historiques
Programme de logo pour les sociétés inscrites
Organisation d'événements à la Bourse
L'Académie TMX

Pour plus de renseignements sur les produits et services de la TSX, veuillez téléphoner au 1-888-788-2490 ou adresser votre demande par courriel à issuersupport@tmx.com.

LISTE DES DOCUMENTS À DÉPOSER

Les documents suivants doivent être déposés au même moment que le document principal et le projet de demande d'inscription à la cote de la TSX.

Les requérantes qui sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX peuvent être dispensées du dépôt de certains documents, comme il est précisé ci-dessous. Veuillez vous reporter aux notes en bas de page pour plus de détails.

[...]

13. Les renseignements requis pour mettre à jour le document principal, y compris les documents d'information continue qui ont été déposés, tels que les déclarations de changement important, les déclarations d'acquisition d'entreprise et les communiqués, et tout autre renseignement requis pour que la demande d'inscription soit à jour.

[...]

Les documents suivants doivent être déposés après que l'inscription de la requérante à la cote de la TSX a été approuvée conditionnellement, et être accompagnés de tout document supplémentaire précisé dans la lettre d'approbation conditionnelle.

7. Un formulaire d'inscription à TMX LINX correctement rempli; ce formulaire est disponible à l'adresse <https://www.tsx.com/listings/tsx-and-tsxv-issuer-resources/tmx-linx-exchange-submission-portal?lang=fr>.

Modification 12

Formulaire 1 - Changement dans les titres émis et en circulation

Symbole de la valeur*

Période visée: Du:*

Période visée: Au:*

Actions émises et en circulation - Solde d'ouverture:*

En date du:*

Actions émises et en circulation - Solde de fermeture:

Veillez compléter et enregistrer les questions ci-dessus avant de commencer à ajouter vos éléments de la Liste de travaux.

Liste de travail

Remarque : Les valeurs sommaires correspondant aux régimes de rémunération en actions et aux opérations sur titres seront affichées et incluses dans le solde de fermeture, une fois les détails entrés.

Symbole du titre à la TSX*

Veillez sélectionner le type d'élément de la liste de travail*.

Mécanismes de rémunération en actions

Autres émissions et annulations

Veillez précéder du symbole négatif (-) les opérations qui réduisent le capital-actions émis.

Symbole du titre à la TSX*

Veillez sélectionner le type d'élément de la liste de travail*.

Mécanisme de rémunération en actions*

Période visée: Du*

Période visée: Au*

Solde d'ouverture*

En date du*

Date d'entrée en vigueur*

Actions Inscrites

Actions Émises

Remarque

Total des Actions Inscrites

Total des Actions Émises

Solde de fermeture

En date du

Symbole du titre à la TSX*

Veillez sélectionner le type d'élément de la liste de travail*.

Mécanisme de rémunération en actions*

Période visée: Du*

Période visée: Au*

Options d'achats d'actions en circulation – Solde d'ouverture

Comme à:

Date d'entrée en vigueur

Droits à la plus-value d'actions

Options octroyées

Options levées

Options annulées

Actions réservées (réduction DPVA)

DPVA – Droits à la plus-value des actions

Remarque

Total des options octroyées
Total des options annulées
Total des options levées
Total des Actions réservées (réduction DPVA)
Options d'achats d'actions en circulation – Solde de fermeture
Comme à:

Symbole du titre à la TSX* Veuillez sélectionner le type d'élément de la liste de travail*.

Autres émissions et annulations

Période visée: Du*

Période visée: Au*

Total

Veuillez précéder du symbole négatif (-) les opérations qui réduisent le capital-actions émis.

Date d'entrée en vigueur

Type d'opération

Acquisition

Rajustement

Convention

Fusion

Annulation

Options de bienfaisance /Bons de souscription

Regroupement

Conversion (général)

Obligations convertibles/Billets/Prêts/Débetures

Actions privilégiées convertibles

Honoraires d'intermédiation

Actions accréditives

Fractions d'action

Offre d'achat

Solde d'ouverture

Inscription initiale

Autre

Option de surallocation (Greenshoe)

Placement privé

Placement par voie de prospectus /Premier appel public à l'épargne

Reclassement/Réorganisation/Substitution

Réconciliation

Remboursement/Rachat

Rachat

Placement de droits

Offre d'échange d'actions

Émissions d'actions en règlement de dettes/Litigation/Créditeurs

Fractionnement

Dividende en actions (sans régime)

Inscription supplémentaire

Offre publique d'achat/Fusion

Bons de souscription

Nombre de valeurs

Remarque

Modification 13

Formulaire 2A - Changement dans les renseignements généraux sur la société

Émetteur
Date d'entrée en vigueur du changement*
Adresse du siège social*
Ville*
Code postal*
Pays
Province/État
Adresse électronique générale
Site Web
Téléphone*
Poste
Sans frais
Télécopieur

Modification 14

Formulaire 2B - Changement de territoire de constitution (pays seulement)

Émetteur
Nouveau territoire de constitution*
Remarque
Date d'entrée en vigueur du changement*

Modification 15

Formulaire 2C - Changement de fin d'exercice financier

Nom de l'émetteur
Nouvelle fin d'exercice financier*
Date d'entrée en vigueur du changement*
Remarque

Modification 16

Formulaire 2D - Changement dans l'inscription à d'autres marchés

Nom de l'émetteur
Symbole du titre à la TSX*
Bourse d'intercotation*
Symbole:*
Inscrit/Radié
Date d'entrée en vigueur du changement*

Modification 17

Formulaire 2E- Changement d'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Émetteur

Agent des transferts (nouveau)*
Coagent des transferts (si c'est approprié):
Nom de l'agent chargé de la tenue des registres*
Date d'entrée en vigueur du changement*

Modification 18

Formulaire 3 - Changement de dirigeants / administrateurs / fiduciaires

DÉCLARATION ET GARANTIE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

En soumettant le présent Formulaire 3 à la TSX, la société déclare et garantit qu'elle a obtenu tous les consentements requis par les lois applicables (y compris la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (Canada)), afin de permettre à la TSX d'utiliser, de recueillir et de communiquer des renseignements figurant dans le présent Formulaire 3 au sujet d'une personne identifiable, ainsi que des renseignements sur une telle personne recueillis subséquemment par la TSX conformément à l'Annexe 1 du présent Formulaire 3 (Formulaire 3 - Politique relative à la cueillette de renseignements personnels), aux fins prévues à l'Annexe 1 du présent Formulaire 3.

ANNEXE 1 : FORMULAIRE 3 – POLITIQUE CONCERNANT LA COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Cueillette, utilisation et communication

TSX Inc. et les membres du même groupe qu'elle, leurs mandataires, leurs filiales et leurs divisions, y compris la Bourse de Toronto et la Bourse de croissance TSX (désignées collectivement la « TSX ») recueillent aux fins suivantes les renseignements (qui peuvent comprendre des renseignements personnels, confidentiels, non publics, criminels ou d'une autre nature) demandés dans le Formulaire 3 et d'autres formulaires soumis par un émetteur, et les utilisent à ces fins :

- vérifier les antécédents de la personne à laquelle se rapportent ces renseignements (le « sujet »);
- vérifier les renseignements fournis sur le sujet;
- évaluer si le sujet peut agir à titre de dirigeant, d'administrateur ou d'initié d'un émetteur, le cas échéant;
- détecter et prévenir les cas de fraude;
- déterminer s'il y a lieu de demander qu'un Formulaire de renseignements personnels de la TSX (Formulaire 4) soit établi dans le cas du sujet.

Dans le cadre de ce processus, la TSX recueille aussi d'autres renseignements sur le sujet auprès de sources publiques et non publiques, notamment dans les dossiers des médias, des organismes de réglementation et des tribunaux et dans les dossiers de faillite, ainsi que dans des bases de données internes de la TSX, pour s'assurer d'atteindre les objectifs décrits ci-dessus.

Des renseignements personnels pourraient être transmis à nos sociétés affiliées et à de tierces parties qui fournissent des services en notre nom, ou pourraient autrement être mis à leur disposition. Par exemple, nous avons recours au soutien de fournisseurs de services pour procéder au traitement, au stockage et à la protection des données. Ces services peuvent consister, entre autres, en l'envoi de courriers électroniques ou d'autres communications au moyen de leurs services en ligne. Nos fournisseurs de services se voient confier les renseignements nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches; ils n'ont pas l'autorisation d'utiliser ni de divulguer des renseignements personnels à leurs propres fins. Des renseignements personnels peuvent être conservés ou traités par nous, par nos

sociétés affiliées ou par des tiers fournisseurs de services situés dans d'autres territoires. Les renseignements personnels transférés dans un autre territoire seront assujettis aux lois du territoire concerné et peuvent être divulgués aux tribunaux, aux organismes chargés de l'application de la loi ou aux autorités gouvernementales, ou être consultés par ceux-ci, aux termes des lois de ce territoire.

En raison de la nature des communications par Internet et de l'évolution des technologies, la TSX ne peut garantir que les renseignements présentés ou envoyés par courriel ou par un autre moyen de communication électronique ne seront jamais perdus ni interceptés, utilisés de façon abusive ou modifiés par une tierce partie. De plus, la TSX et ses fournisseurs de services se dégagent de toute responsabilité quant à la perte, l'interception, l'usage abusif ou la modification de ces renseignements personnels.

Sécurité

La TSX conserve les renseignements personnels dans un environnement sécuritaire. Seuls les employés de la TSX et de ses fournisseurs de services qui en ont besoin aux fins décrites ci-dessus ou dans le cadre des services décrits ci-dessus auront l'autorisation d'accéder aux renseignements personnels. Les employés de la TSX et de ses fournisseurs de services qui ont accès aux renseignements personnels ont l'obligation de protéger la confidentialité de ces renseignements.

Exactitude

Les renseignements sur le sujet qui sont tenus à jour par la TSX et qui, selon le sujet, sont inexacts ou désuets, seront remplacés ou supprimés, le cas échéant.

Questions

Si vous avez des questions au sujet des principes de protection des renseignements personnels décrits ci-dessus ou au sujet de nos pratiques, veuillez les transmettre par la poste au Chef de la protection des renseignements personnels, Groupe TMX, 300-100 rue Adelaide Ouest, Toronto (Ontario), Canada, M5H 1S3, ou par courriel, à privacyofficer@tmx.com.

Titre de politesse*

Dr.
M.
Miss.
Mme
Mr.
Mrs.
Ms.

Prénom

Second prénom

Nom

Date de naissance

Le second prénom est obligatoire. Les initiales ne sont pas acceptées. S'il n'y a pas de second prénom, veuillez indiquer « s/o ».

Autre(s) noms utilisé(s)

Adresses résidentielles actuelle et des 10 ANNÉES précédentes

Indiquez toutes les adresses résidentielles des 10 ANNÉES précédentes en commençant par votre adresse résidentielle principale actuelle. Si vous ne pouvez pas donner avec exactitude l'adresse

résidentielle applicable à une période quelconque, qui remonte à plus de cinq ans de la date où vous remplissez le présent formulaire, indiquez la municipalité et la province ou l'État ainsi que le pays. La Bourse se réserve néanmoins le droit d'exiger une adresse complète.

No civique et rue, ville, province/État, pays et code postal*

De

À

Adresse courriel

Téléphone

Êtes-vous citoyen canadien?

Oui

Non

Êtes-vous citoyen d'un autre pays que le Canada?

Oui

Non

Si vous avez répondu « OUI », indiquez le nom du ou des pays :

Veuillez indiquer votre numéro de sécurité sociale américaine, si vous avez un tel numéro.

Poste

Administrateur

Agent comptable des registres

Agent comptable des registres à l'étranger

Auditeur

Autre

Cadre supérieur

Chef de la direction

Chef de la direction financière

Chef de la technologie

Chef de l'exploitation

Chef des affaires juridiques

Conseiller juridique

Contrôleur

Dirigeant

Fiduciaire

Information continue

Négociateur en chef

Personne-ressource générale

Premier vice-président

Président

Président du conseil

Relations avec les investisseurs

Responsable de la conformité

Secrétaire générale

Trésorier

Vice-président

Vice-président directeur

Vice-président du conseil

Titre du poste (préciser)

Date d'entrée en vigueur

Titre de politesse

Dr.

M.

Miss
Mme.
Mr.
Mrs.
Ms.

Prénom
Autre(s) prénom(s)
Nom

Poste

Les renseignements doivent être fournis pour chacun des postes occupés, le cas échéant.

Administrateur
Agent comptable des registres
Agent comptable des registres à l'étranger
Auditeur
Cadre supérieur
Chef de la direction
Chef de la direction financière
Chef de la technologie
Chef de l'exploitation
Chef des affaires juridiques
Conseiller juridique
Contrôleur
Dirigeant
Fiduciaire
Information continue
Négociateur en chef
Personne-ressource générale
Premier vice-président
Président
Président du conseil
Relations avec les investisseurs
Responsable de la conformité
Secrétaire générale
Trésorier
Vice-président
Vice-président directeur
Vice-président du conseil

Titre du poste

Date d'entrée en vigueur

Si la nomination est à venir, indiquer la date de nomination prévue ou indiquer la date à la confirmation de celle-ci.

La nomination est désactivée lorsque la date est indiquée

Modification 19

Formulaire 5 - Déclaration de dividende/distribution

QUAND DÉPOSER LE FORMULAIRE :

- a) Dès que possible après la déclaration du dividende et au moins 5 jours de bourse avant la date de clôture des registres aux fins du dividende.
b) Immédiatement après que la décision d'omettre ou de reporter un dividende a été prise.

MARCHE À SUIVRE :

Effectuer le dépôt au moyen de TMX LINX (vous pouvez suivre d'un appel à l'administrateur des dividendes)

QUESTIONS :

Administrateur des dividendes (téléphone) : 416 947-4663

NOTE :

Si le dividende déclaré est un dividende en actions, la société doit aussi se conformer aux exigences énoncées dans le Guide à l'intention des sociétés de la TSX sous les rubriques « Dividendes en actions » et « Inscriptions additionnelles ». Si le dividende ne comporte aucune composante en espèces, le Formulaire 5 n'est pas requis.

Nom de l'émetteur

Téléphone du créateur*

Coordonnées d'un cadre supérieur

Nom :*

Téléphone*

Courriel*

Symbole du titre à la TSX*

Type de dividende*

Dividende régulier (dividende dont la fréquence est fixe, p. ex. mensuelle ou trimestrielle)

Dividende occasionnel (dividende dont la fréquence n'est pas fixe, mais qui n'est pas un dividende spécial ou extraordinaire)

Dividende spécial ou extraordinaire (dividende versé une seule fois)

Dividende omis (dérogation à une politique en matière de dividende établie prescrivant par exemple un versement mensuel ou trimestriel; un dividende est attendu, mais n'est pas déclaré)

Dividende reporté (report du versement d'un dividende cumulatif)

Reprise (premier dividende versé après une omission ou un report)

- Dividende régulier (dividende dont la fréquence est fixe, p. ex. mensuelle ou trimestrielle)

Date de Déclaration*

Date de versement au Canada*

Date de clôture des registres au Canada*

Veillez noter que si un émetteur avise la TSX moins de cinq jours de bourse avant la date de clôture des registres, conformément à l'article 430 du Guide à l'intention des sociétés de la TSX, il sera tenu responsable des demandes de versement de dividende provenant des acheteurs comme des vendeurs des titres.

Est-ce la première fois qu'un dividende est déclaré pour ce titre à la TSX?*

Oui

Fréquence du dividende*

Mensuelle

Bimestrielle

Trimestrielle

Semestrielle

Annuelle

Intermédiaire
Sans objet

Montant annuel actual/approximatif du dividende par titre en dollars (si connu)

Non

Sauf pour les dividendes à montant variables, indiquez si le montant par titre a changé par rapport à la déclaration précédente.

Certitude du montant du dividende*

Le montant est réel ou définitif

Le montant est estimé

Le montant est inconnu à l'heure actuelle

Remarques applicables*

Prière de noter que si le montant est estimé, il faudra déposer de nouveau un Formulaire 3E lorsque le montant définitif aura été établi.

Montant en espèces par dividende*

Pour un dividende en actions, veuillez vous référer à la NOTE sur la page sommaire.

Monnaie du dividende*

Dollar canadien

Dollar américain

Autre monnaie

En règle générale, la Bourse reporte la négociation ex-dividende en recourant aux effets payables lorsque le dividende par titre inscrit représente 25 % ou plus de la valeur du titre en question à la date de déclaration. Pour en savoir plus sur les effets payables, veuillez consulter l'article 429.1 du Guide à l'intention des sociétés de la TSX.

Des effets payables sont-ils rattachés à ce dividende?*

Oui

Non

Une partie de ce dividende est-elle versée en titres?*

Oui

Indiquez le détail (pour chaque titre)*

Non

Le titre est-il aussi inscrit aux États-Unis?*

Oui

Veuillez indiquer si le titre est inscrit à l'un des marchés indiqués ci-dessous*

Bourse de New York

NYSE MKT

Nasdaq

Non

Veuillez noter que si les renseignements concernant le dividende constituent des renseignements importants et que le marché n'a pas été avisé (par communiqué de presse), l'émetteur doit communiquer avec l'OCRCVM.

Si l'émetteur n'a pas encore informé le marché, la TSX peut-elle publier son bulletin de dividende immédiatement?*

Oui
Non

Motif du retard

Date à laquelle la TSX pourra publier son bulletin*

Heure à laquelle la TSX pourra publier son bulletin*

Préouverture
Après la clôture du marché
Autre

Autres renseignements ou commentaires

- Dividende occasionnel (dividende dont la fréquence n'est pas fixe, mais qui n'est pas un dividende spécial ou extraordinaire)

Date de Déclaration*

Date de versement au Canada*

Date de clôture des registres au Canada*

Veillez noter que si un émetteur avise la TSX moins de cinq jours de bourse avant la date de clôture des registres, conformément à l'article 430 du Guide à l'intention des sociétés de la TSX, il sera tenu responsable des demandes de versement de dividende provenant des acheteurs comme des vendeurs des titres.

Est-ce la première fois qu'un dividende est déclaré pour ce titre à la TSX?*

Oui
Non

Certitude du montant du dividende*

Le montant est réel ou définitif
Le montant est estimé
Le montant est inconnu à l'heure actuelle
Remarques applicables*

Prière de noter que si le montant est estimé, il faudra déposer de nouveau un Formulaire 3E lorsque le montant définitif aura été établi.

Montant en espèces par dividende*

Pour un dividende en actions, veuillez vous référer à la NOTE sur la page sommaire.

Monnaie du dividende*

Dollar canadien
Dollar américain
Autre monnaie

En règle générale, la Bourse reporte la négociation ex-dividende en recourant aux effets payables lorsque le dividende par titre inscrit représente 25 % ou plus de la valeur du titre en question à la date de déclaration. Pour en savoir plus sur les effets payables, veuillez consulter l'article 429.1 du Guide à l'intention des sociétés de la TSX.

Des effets payables sont-ils rattachés à ce dividende?*

Oui
Non

Une partie de ce dividende est-elle versée en titres?*

Oui
Indiquez le détail (pour chaque titre)*
Non

Le titre est-il aussi inscrit aux États-Unis?*

Oui
Veuillez indiquer si le titre est inscrit à l'un des marchés indiqués ci-dessous*
Bourse de New York
NYSE MKT
Nasdaq
Non

Veillez noter que si les renseignements concernant le dividende constituent des renseignements importants et que le marché n'a pas été avisé (par communiqué de presse), l'émetteur doit communiquer avec l'OCRCVM.

Si l'émetteur n'a pas encore informé le marché, la TSX peut-elle publier son bulletin de dividende immédiatement?*

Oui
Non
Motif du retard

Date à laquelle la TSX pourra publier son bulletin*

Heure à laquelle la TSX pourra publier son bulletin*

Préouverture
Après la clôture du marché
Autre

Autres renseignements ou commentaires

- Dividende spécial ou extraordinaire (dividende versé une seule fois)

Date de Déclaration*

Date de versement au Canada*

Date de clôture des registres au Canada*

Veillez noter que si un émetteur avise la TSX moins de cinq jours de bourse avant la date de clôture des registres, conformément à l'article 430 du Guide à l'intention des sociétés de la TSX, il sera tenu responsable des demandes de versement de dividende provenant des acheteurs comme des vendeurs des titres.

Certitude du montant du dividende*

Le montant est réel ou définitif
Le montant est estimé
Le montant est inconnu à l'heure actuelle
Remarques applicables*

Prière de noter que si le montant est estimé, il faudra déposer de nouveau un Formulaire 3E lorsque le montant définitif aura été établi.

Montant en espèces par dividende* Pour un dividende en actions, veuillez vous référer à la NOTE sur la page sommaire.

Monnaie du dividende*

- Dollar canadien
- Dollar américain
- Autre monnaie

En règle générale, la Bourse reporte la négociation ex-dividende en recourant aux effets payables lorsque le dividende par titre inscrit représente 25 % ou plus de la valeur du titre en question à la date de déclaration. Pour en savoir plus sur les effets payables, veuillez consulter l'article 429.1 du Guide à l'intention des sociétés de la TSX.

Des effets payables sont-ils rattachés à ce dividende?*

- Oui
- Non

Une partie de ce dividende est-elle versée en titres?*

- Oui Indiquez le détail (pour chaque titre)*
- Non

Le titre est-il aussi inscrit aux États-Unis?*

- Oui Veuillez indiquer si le titre est inscrit à l'un des marchés indiqués ci-dessous*
 - Bourse de New York
 - NYSE MKT
 - Nasdaq
- Non

Veuillez noter que si les renseignements concernant le dividende constituent des renseignements importants et que le marché n'a pas été avisé (par communiqué de presse), l'émetteur doit communiquer avec l'OCRCVM.

Si l'émetteur n'a pas encore informé le marché, la TSX peut-elle publier son bulletin de dividende immédiatement?*

- Oui
- Non

Motif du retard

Date à laquelle la TSX pourra publier son bulletin*

Heure à laquelle la TSX pourra publier son bulletin*

- Préouverture
- Après la clôture du marché
- Autre

Autres renseignements ou commentaires

- Dividende omis (dérogation à une politique en matière de dividende établie prescrivant par exemple un versement mensuel ou trimestriel; un dividende est attendu, mais n'est pas déclaré)

Date de Decision*

Première date de versement touchée*

Veillez noter que si les renseignements concernant le dividende constituent des renseignements importants et que le marché n'a pas été avisé (par communiqué de presse), l'émetteur doit communiquer avec l'OCRCVM.

Si l'émetteur n'a pas encore informé le marché, la TSX peut-elle publier son bulletin de dividende immédiatement?*

Oui

Non

Motif du retard

Date à laquelle la TSX pourra publier son bulletin*

Heure à laquelle la TSX pourra publier son bulletin*

Préouverture

Après la clôture du marché

Autre

Autres renseignements ou commentaires

- Dividende reporté (report du versement d'un dividende cumulatif)
Veillez noter que la TSX n'a pas besoin qu'un autre Formulaire 5 soit déposé tant qu'il n'y a pas reprise du versement du dividende

Date de décision*

Première date de versement touchée*

Période concernée initiale: Du*

Période concernée initiale: Au*

Veillez noter que si les renseignements concernant le dividende constituent des renseignements importants et que le marché n'a pas été avisé (par communiqué de presse), l'émetteur doit communiquer avec l'OCRCVM.

Si l'émetteur n'a pas encore informé le marché, la TSX peut-elle publier son bulletin de dividende immédiatement?*

Oui

Non

Motif du retard

Date à laquelle la TSX pourra publier son bulletin*

Heure à laquelle la TSX pourra publier son bulletin*

Préouverture

Après la clôture du marché

Autre

Autres renseignements ou commentaires

- Reprise (premier dividende versé après une omission ou un report)

Date de Declaration*

Date de versement au Canada*

Date de clôture des registres au Canada*

Veillez noter que si un émetteur avise la TSX moins de cinq jours de bourse avant la date de clôture des registres, conformément à l'article 430 du Guide à l'intention des sociétés de la TSX, il sera tenu responsable des demandes de versement de dividende provenant des acheteurs comme des vendeurs des titres.

Type de dividende visé par la reprise*

Dividende régulier

Dividende occasionnel

Dividende spécial

Fréquence du dividende*

Mensuelle

Bimestrielle

Trimestrielle

Semestrielle

Annuelle

Intermédiaire

Sans objet

Certitude du montant du dividende*

Le montant est réel ou définitif

Le montant est estimé

Le montant est inconnu à l'heure actuelle

Remarques applicables*

Prière de noter que si le montant est estimé, il faudra déposer de nouveau un Formulaire 3E lorsque le montant définitif aura été établi.

Montant en espèces par dividende*

Monnaie du dividende*

Dollar canadien

Dollar américain

Autre monnaie

En règle générale, la Bourse reporte la négociation ex-dividende en recourant aux effets payables lorsque le dividende par titre inscrit représente 25 % ou plus de la valeur du titre en question à la date de déclaration. Pour en savoir plus sur les effets payables, veuillez consulter l'article 429.1 du Guide à l'intention des sociétés de la TSX.

Des effets payables sont-ils rattachés à ce dividende?*

Oui

Non

Une partie de ce dividende est-elle versée en titres?*

Oui

Indiquez le détail (pour chaque titre)*

Non

Le titre est-il aussi inscrit aux États-Unis?*

Oui

Veillez indiquer si le titre est inscrit à l'un des marchés indiqués ci-dessous*

Bourse de New York

NYSE MKT

Nasdaq

Non

Veillez noter que si les renseignements concernant le dividende constituent des renseignements importants et que le marché n'a pas été avisé (par communiqué de presse), l'émetteur doit communiquer avec l'OCRCVM.

Si l'émetteur n'a pas encore informé le marché, la TSX peut-elle publier son bulletin de dividende immédiatement?*

Oui

Non

Motif du retard

Date à laquelle la TSX pourra publier son bulletin*

Heure à laquelle la TSX pourra publier son bulletin*

Préouverture

Après la clôture du marché

Autre

Autres renseignements ou commentaires

Modification 20

Formulaire 8 - Changement de responsable des relations avec les investisseurs

Émetteur

Symbole*

Date d'entrée en vigueur du changement*

Titre de politesse*

Prénom*

Autres(s) prénom(s)

Nom*

Titres professionnels

Titre*

Adresse*

Ville*

Province/État

Code postal*

Pays*

Courriel*

Téléphone*

Poste

Télécopieur

Modification 21

Formulaire 9A - Demande de report concernant l'assemblée annuelle

Nom de l'émetteur
Applicable à l'exercice financier*
Assemblée annuelle Date proposée*
Motif*

Modification 22

Formulaire 9B - Demande de report concernant l'information financière

Émetteur
Applicable à l'exercice financier*
États financiers annuels
Date proposée
Motif
États financiers trimestriels
Trimestre
1er trimestre 2e trimestre 3e trimestre
Date proposée
Motif

Modification 23

Formulaire 9C - Demande d'exemption concernant l'information financière/l'assemblée annuelle

Émetteur
Assemblée annuelle
Exercice financier
Ordonnance d'un tribunal? Oui Non
Ordonnance de la Commission des valeurs mobilières? Oui Non
Motif
Date d'entrée en vigueur
États financiers trimestriels
1er trimestre 2e trimestre 3e trimestre
Ordonnance d'un tribunal? Oui Non
Ordonnance de la Commission des valeurs mobilières? Oui Non
Motif
États financiers annuels
Ordonnance d'un tribunal? Oui Non
Ordonnance de la Commission des valeurs mobilières? Oui Non
Motif

Modification 24

Formulaire 11 - Avis de placement privé (directives)

[...]

COMMENT : Par TMX LINX à <https://linx.tmx.com/>.

[...]

Modification 25

Formulaire 11A - Demande de protection du prix (directives)

[...]

COMMENT : Par TMX LINX à <https://linx.tmx.com/>.

[...]

Modification 26

Formulaire 12 - Avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (directives)

[...]

Procédure Au moyen de TMX LINX à <https://linx.tmx.com/>.

[...]

Modification 27

Formulaire 13 - Avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat importante de titres d'emprunt

[...]

COMMENT : Par TMX LINX à <https://linx.tmx.com/>.

[...]

Modification 28

Formulaire 14A - Déclaration mensuelle dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités pour les fonds d'investissement

[...]

Instructions :

[...]

Les achats effectués aux termes d'une note d'information relative à une offre publique de rachat ne sont pas comptabilisés comme achats effectués dans le cadre d'une offre de rachat dans le cours normal des activités et ne doivent pas être déclarés au moyen du présent Formulaire 14A, mais déclarés dans le Formulaire 1 – « Changement dans les titres émis et en circulation » qui doit être rempli dans TMX LINX les dix (10) jours suivant la fin du mois.

[...]

Modification 29

Formulaire 14 B - Déclaration mensuelle dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités pour les entités qui ne sont pas des fonds d'investissement

[...]

Instructions :

[...]

Les achats effectués aux termes d'une note d'information relative à une offre publique de rachat ne sont pas comptabilisés comme achats effectués dans le cadre d'une offre de rachat dans le cours normal des activités et ne doivent pas être déclarés au moyen du présent Formulaire 14B, mais déclarés dans le Formulaire 1 – « Changement dans les titres émis et en circulation » qui doit être rempli dans TMX LINX les dix (10) jours suivant la fin du mois.

[...]